

TSX INC.

MODIFICATION	SYSTÈME D'ODC ACTUEL	SYSTÈME D'ODC PROPOSÉ	RAISONS
	Les ODC ne sont pas permis.	Les nouveaux ODC sont permis. Aucune annulation ou modification d'ODC ne sont	

Diagramme 1 – Présentation visuelle du nouveau modèle



Le projet de modernisation du système d'ODC de la TSX ne prévoit aucun changement à l'attribution des ODC, ni au moment ou au mode de diffusion des opérations de clôture.

Le projet de système d'ODC ne prévoit également aucune modification des messages, des fonctions ou des paramètres de la période de PVC. La TSX évaluera l'utilisation de la période de PVC pendant un certain temps après le lancement et, si celle-ci est jugée inutile, elle pourrait alors l'abolir. Dans ce cas, la TSX effectuerait un dépôt réglementaire subséquent.

Les modifications proposées des Règles de la Bourse de Toronto et de certaines fonctionnalités du marché de la TSX sont les suivantes :

- (i) Le déséquilibre des ODC est calculé et diffusé chaque jour de bourse du début de la période relative au déséquilibre des ODC jusqu'au moment de l'appel de clôture, selon des horaires fixes. Le message relatif au déséquilibre des ODC sera publié une fois de plus en cas de report de l'appel de clôture fixé par la TSX;

- (ii) Mise en œuvre d'une « période relative au déséquilibre des ODC » pendant laquelle la TSX :
- a. permettra la saisie de nouveaux ODC au cours du marché, sans droit de les annuler ou de les modifier;
 - b. permettra la saisie, dans le registre des ODC, d'ODC à cours limité des deux côtés du déséquilibre des ODC, à tous les volumes et à tous les cours. Elle n'accordera aucun droit d'annulation d'ODC à cours limité pendant la période relative au déséquilibre des ODC, et permettra uniquement les modifications concurrentielles. *Modification concurrentielle*
ODC à cours limité, augmentation du cours d'un ordre d'achat [(O)-6.Body <</MCID 7 >>BDC -0.02ntiConc

1. *Transparence*

Les commentaires recueillis ont révélé le besoin des négociateurs d'être mieux informés. À l'heure actuelle, un seul message relatif au déséquilibre est communiqué à 15 h 40, soit 20 minutes avant la clôture de la séance de bourse normale à 16 h, et son contenu est limité. La TSX a exploré la possibilité d'augmenter la fréquence et le contenu des messages du système d'ODC afin de permettre aux négociateurs de prendre des décisions éclairées pendant la séance de clôture. Par conséquent, le message relatif au déséquilibre des ODC sera maintenant diffusé à intervalles réguliers et contiendra des renseignements supplémentaires. Prière de se reporter à la rubrique « Nouveau message relatif au déséquilibre des ODC de la TSX » pour obtenir des renseignements sur les nouveaux champs qui seront ajoutés.

Prière de consulter les modifications proposées de la règle 44-902(b), à l'annexe A.

2. *Uniformité avec les marchés à l'échelle mondiale*

Les consultations ont aussi mis en évidence le fait que le système d'ODC constitue un cas particulier à l'échelle mondiale. Le modèle du système d'ODC de la TSX diffère beaucoup de celui des systèmes comparables offerts par les autres bourses du monde, notamment en ce qui a trait à la fréquence et au niveau de détail des données intrajournalières. Le caractère inédit du système d'ODC actuel peut décourager la participation de certains investisseurs nationaux et internationaux.

La

modifications connexes suivantes afin d'améliorer le système d'ODC :

4. *Retrait du type d'ordre de réduction du déséquilibre à la clôture*

L'ODC de réduction du déséquilibre à la clôture sera aboli : ce type d'ordre a été jugé redondant avec

	concernant les ordres au cours du marché.
Cours de clôture indicatif rapproché	Cours de clôture calculé maximisant le nombre de titres appariés en fonction des ordres liés à la clôture (ODC, ODC à cours limité, ordres de réduction du déséquilibre à la clôture [« ordres RDC »]) et des ordres au cours du marché continu visibles.
Cours de clôture indicatif éloigné	Cours de clôture calculé maximisant le nombre de titres appariés en fonction des ordres liés à la clôture uniquement (ODC, ODC à cours limité

cours de clôture d'un titre donné pourrait dépasser les paramètres de volatilité et favoriseatip3.1(at)58d3246.4(am)-24.

opérationnels et leurs stratégies de négociation afin de tirer pleinement parti des nouvelles règles de saisie des ordres au système d'ODC. Cela ne devrait toutefois pas représenter un effort important pour les nombreux membres qui prennent déjà part à des enchères de clôture comparables aux États-Unis. Les fournisseurs de services devront aussi effectuer des changements technologiques afin de recevoir et d'afficher le contenu du nouveau message relatif au déséquilibre. De plus, des modifications de la période relative au déséquilibre des ODC et la mise en œuvre de la nouvelle période de gel du système d'ODC pourraient aussi exiger des changements technologiques.

Existence d'éléments semblables aux modifications proposées dans d'autres marchés ou territoires

Les enchères de clôture sont un mécanisme répandu au sein des bourses de cotation mondiales, et plusieurs des modifications proposées relèvent d'un concept semblable à celui de ces autres enchères de clôture. Par exemple, la publication des renseignements du registre des ODC plus d'une fois pendant l'enchère de clôture existe dans divers modèles à l'échelle mondiale.

ANNEXE A
VERSION DES LIBELLÉS MODIFIÉS DES RÈGLES DE LA BOURSE DE TORONTO
MARQUÉE DES MODIFICATIONS APPORTÉES

PARTIE 1 - INTERPRÉTATION

Règle 1-101 Définitions (modifié)

[...]

(2) Sauf indication contraire du contexte, les définitions qui suivent s'appliquent à toutes les exigences de la Bourse.

[...]

[« cours de référence des ODC » Point médian entre le cours acheteur et le cours vendeur à la Bourse.](#)

Ajouté (le

~~annulés et modifiés dans le registre des ODC chaque jour de bourse de 7 h jusqu'à l'appel de clôture.~~

~~Les ODC au cours du marché et les ODC à cours limité qui sont inclus dans un déséquilibre des ODC diffusé ne peuvent pas être annulés ou modifiés après cette diffusion.~~

- (b) Le déséquilibre des ODC est calculé et diffusé chaque jour de bourse, ~~20 minutes avant l'heure de fermeture~~ du début de la période relative au déséquilibre des ODC jusqu'au moment de d

(3) Appel de clôture

[...]

(c) Pendant l'appel de clôture, les ordres sont exécutés dans l'ordre suivant :

(i) les ODC au cours du marché sont appariés aux ODC au cours du marché de sens inverse